



grandparis
aménagement

JAP
architectes

PAYSAGE
agence babylone
DESIGN
ENVIRONNEMENT

Y
ingenierie

Cap Terre

ENGIE
Ineo



L'ancre de lune
L'ÉCO-QUARTIER DE TRILPORT

Atelier du projet

avec les riverains de la Villa Parisienne

10 octobre 2018
Salle Saint-Exupéry



Ordre du jour

Réunion d'information aux riverains

- **Où en est-on ?**
- **Quelques rappels sur le projet**
- **Zoom sur la première phase du projet**
- **Le chantier**
 - La démarche « chantier propre »
 - Les accès et horaires du chantier
 - Zoom sur La Villa Parisienne
 - Les moyens d'informations dédiés
- **Questions / réponses**



Que s'est-il passé depuis 2016 ?

La concrétisation du projet, c'est aujourd'hui

La quasi-totalité des études préalables réalisées

Grand Paris Aménagement a fait réaliser des études de mobilité, des études environnementales portant sur la faune et la flore, mais aussi géotechniques, archéologiques et de pollution.

Le dessin des espaces publics finalisé

*L'Avant-Projet des espaces publics est finalisés pour l'ensemble de l'opération.
Les entreprises de travaux de la première phase sont désignées.*

L'ensemble du foncier de la phase 1 maîtrisé

La commercialisation des logements en cours

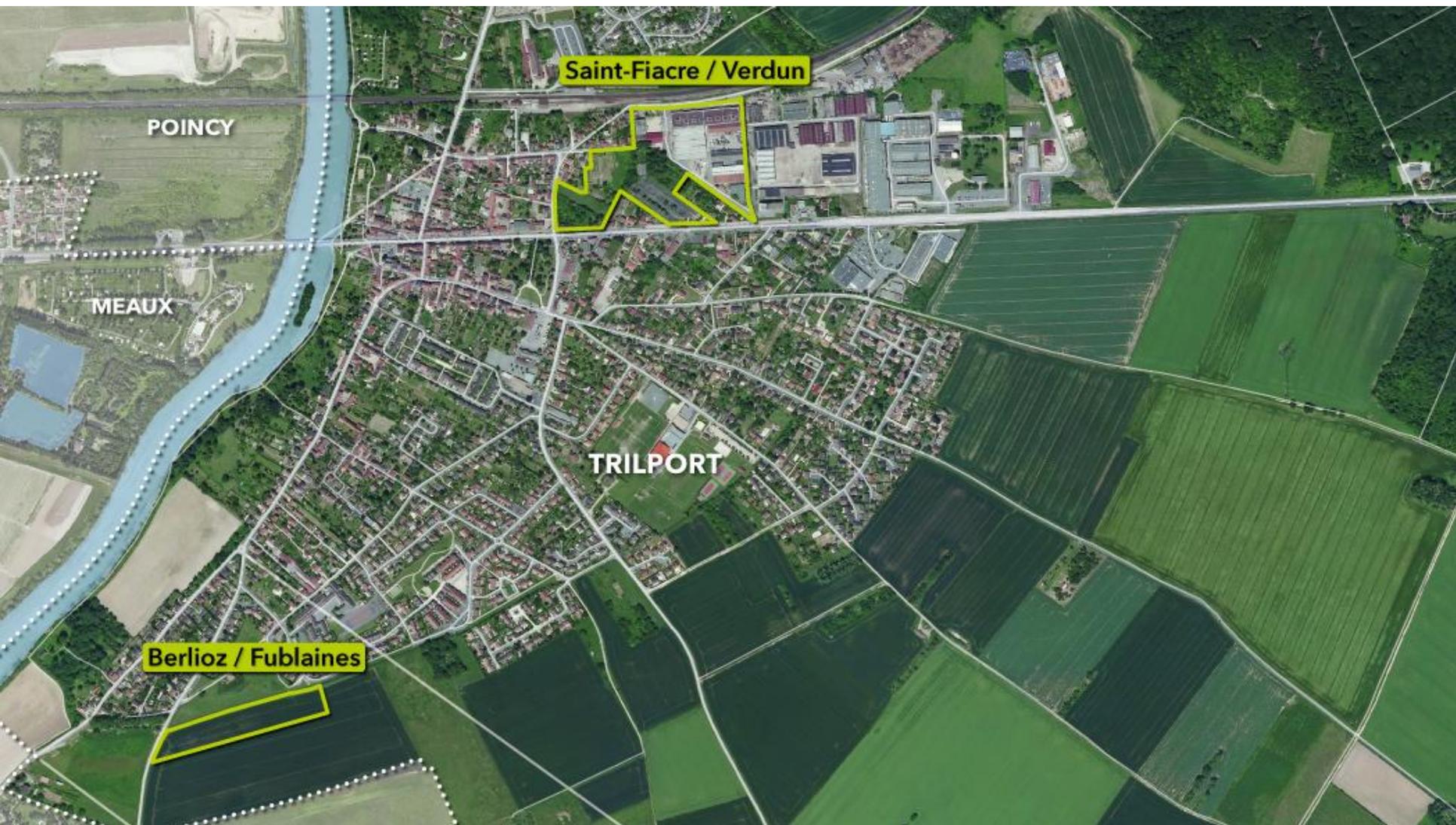
Deux promesses de vente signées en 2016 avec le Foyer Rémois, pour 91 logements sociaux sur les lots A1 et B1



Le chantier est lancé !

Pourquoi l'Ancre de Lune ?

1 opération, deux sites, une dynamique communale qui se concrétise





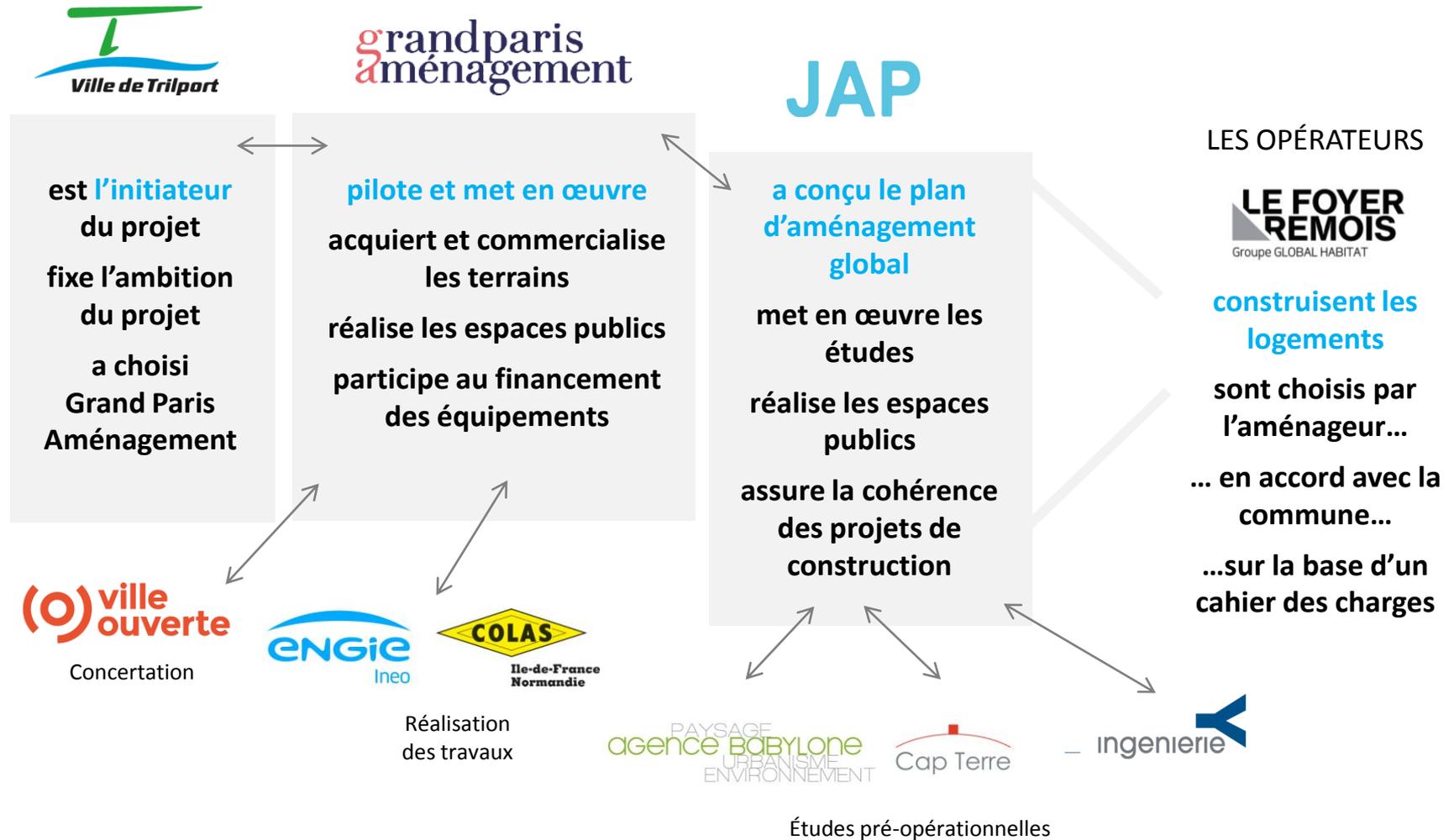
Pourquoi l'Ancre de Lune ?

Les grands objectifs du projet

- **offrir un logement adapté à tous les âges et à toutes les bourses**
- **construire une partie des 235 logements aidés devant être construits à l'échelle de la ville dans le respect de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)**
- **répondre aux besoins des Trilportais en matière de sports, petite enfance, vie scolaire**

Qui fait quoi ?

Quelques rappels ...



Un projet collectif

L'historique de la concertation sur le projet

Un projet qui tire son origine des demandes des riverains

De 2013 à 2016 un projet élaboré en concertation



Depuis des moyens d'information renforcés

**Un registre mis à disposition du 17/01 au 03/03/18
dans le cadre du dossier de réalisation et étude d'impact**

Où en est-on ?

Un projet exigeant qui prend du temps

2006

lancement de la réflexion pour répondre à la loi SRU, offrir de nouveaux services aux Trilportais, répondre à l'occupation d'une friche en face de la villa Parisienne

2009-2010

un projet exemplaire reconnu par la **Région et l'Etat**



2010-2011

concertation et création d'une zone d'aménagement concerté (**ZAC**)

2012-2013

consultation/ désignation de l'aménageur : **AFTRP devenue Grand Paris Aménagement**

2006

2009

2010

2011

2012

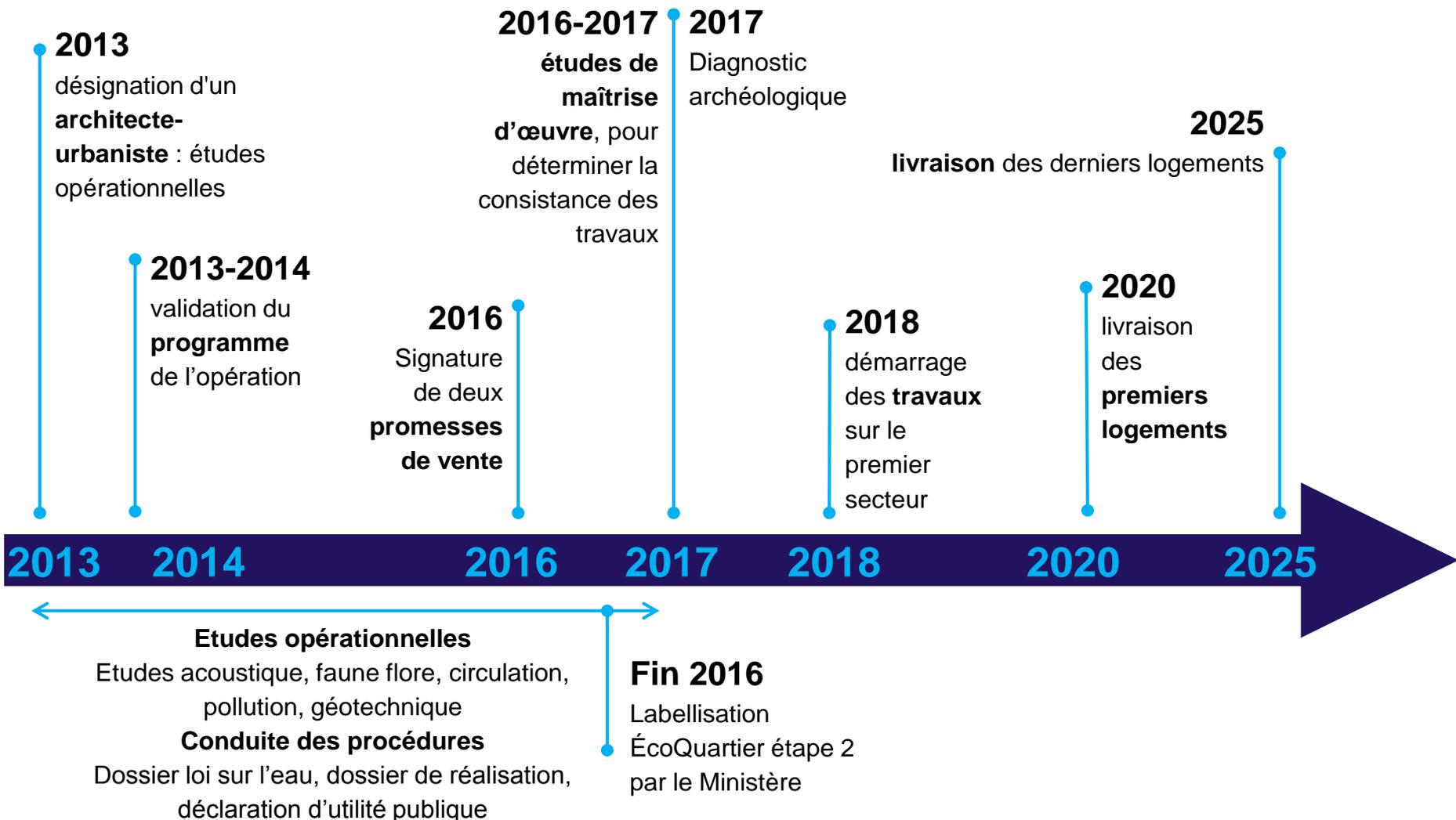


Temps des études
avec l'Atelier TEL, les comités techniques et de pilotage.
choix des grands principes du projet

définition du **Référentiel durable**
feuille de route partagée par tous les acteurs

Où en est-on ?

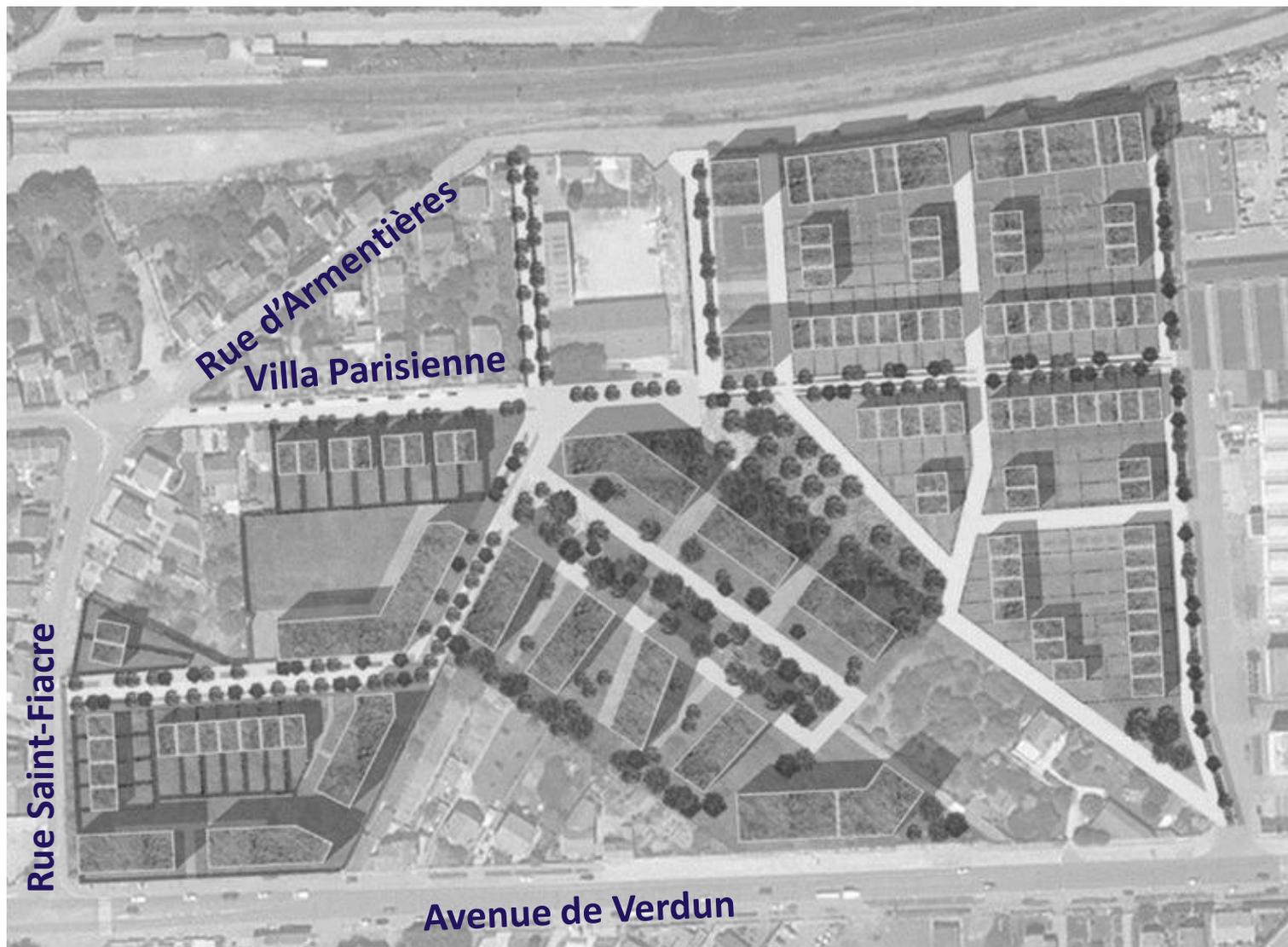
Un projet exigeant qui prend du temps



Où en est-on ?

Une opération en deux temps

> Étaler les constructions dans le temps pour accueillir les nouveaux habitants dans de bonnes conditions



Où en est-on ?

Une opération en deux temps



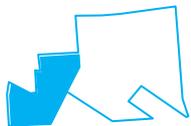
Saint-Fiacre/Verdun

158 logements
dont une dizaine
de maisons



Où en est-on ?

Une opération en deux temps



Saint-Fiacre/Verdun

158 logements
dont une dizaine
de maisons

+

Berlioz/Fublaines

50 pavillons

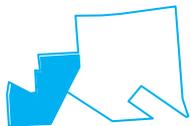


PHASE 1
2016-2021

PHASE 2
environ
230 logements

Où en est-on ?

Une opération en deux temps



Saint-Fiacre/Verdun

158 logements
dont une dizaine
de maisons

+

Berlioz/Fublaines

50 pavillons



Le contenu du projet

Un projet majoritairement résidentiel

445

logements
environ

PHASES 1 et 2

Saint-Fiacre / Verdun et
Berlioz / Fublaines

70 %

de logements
collectifs

40 %

de logements
sociaux

Surfaces de plancher prévisionnelles	Phase 1 et Fublaines	Phase 2	Phase 3	Total
Logements collectifs	8 200 m ²	12 000 m ²	7 000 m ²	27 200 m ²
Logements individuels	6 700 m ²		4 800 m ²	11 500 m ²
Résidence sociale spécifique (Jeunes Travailleurs)		1 700 m ²		1 700 m ²
Activités/services/équipements	200 m ²	150 m ²	200 m ²	550 m ²
Sous-total par secteur	15 100 m ²	13 850 m ²	12 000 m ²	
TOTAL			40 950 m²	

Logement collectif en locatif social	36 %
Résidence sociale spécifique (résidence jeunes travailleurs)	4 %
Logement collectif en accession libre ou aidée	30 %
Logement individuel en accession libre ou aidée	30 %

À quoi ressemble le projet aujourd'hui ?

Le plan masse du site Saint-Fiacre / Verdun

Le plan masse synthétise et traduit spatialement les orientations du cahier des prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales (CPAUPÉ)



Des espaces publics **généreux** complémentaires du cadre paysager plus **intimiste** qui se trouve à l'intérieur des résidences



À quoi ressemble le projet aujourd'hui ?

Le plan masse du site Berlioz / Fublaines



Un projet qui répond aux exigences de **biodiversité**

Zoom sur la première phase

L'aménagement des espaces publics

Plantations

Les arbres-épis, en 2025

- Qr 1
Quercus robur
3x3. MG
- Cb 1
Carpinus betulus
3x3. MG
- Ag 1
Alnus glutinosa
3x3. MG
- Sa 1
Salix alba
3x3. MG

Les arbres-épis, en 15/18

- Ag 2
Alnus glutinosa
3x3. MG
- Sa 2
Salix alba
3x3. MG

Les arbustes de milieu humide

- Sa 3
Salix aurita
2x2-5'7" br. 80-100
- Sa 4
Salix cinerea
2x2-5'7" br. 100-120
- Sa 5
Salix purpurea
2x2-5'7" br. 120-150

Noue, mélange de vivaces de milieu humide

- densité 6 unités / m²
- N1 : Elymus pectinatus (20%), Deschampsia cespitosa (20%), Cirsium spicatum (15%), Lythrum salicaria (15%), Salix purpurea (15%), Ilex pedunculata (15%, buche)
- N2 : Carex pendula (15%), Juncus inflexus (25%), Lychnis viscaria (15%), Carex acutata (15%), Sagittaria arifolia (10%), Ilex pedunculata (15%, buche)

Masif en mélange :

- M1, densité 7u/m²
Spiraea salicifolia (20%), Arundo vulgaris (10%), Achillea millefolium (10%), Elymus amabilis (20%), Anemone hepatica (10%), Fuchsia herb (20%)
- M2, densité 7u/m²
Asplenium adnigrum (20%), Polypodium vulgare (20%), Helleborus viridis (10%), Helleborus niger (15%), Anemone hepatica (10%), Anemone pulsatilla (10%), Anemone nemorosa (10%), Anemone ranunculoides (10%), Anemone pulsatilla (10%), Anemone nemorosa (10%), Anemone ranunculoides (10%)
- M3, densité 7u/m²
Luzula sylvatica (20%), Anemone pulsatilla (10%), Anemone nemorosa (10%), Anemone ranunculoides (10%), Anemone pulsatilla (10%), Anemone nemorosa (10%), Anemone ranunculoides (10%)
- Bulbes, par groupe de 7, 1 groupe pour 2m²
Narcissus 'Victor'

Hale bocagère en mélange :

- 2 unités/m²
Rosa canina, Ligustrum vulgare, Lonicera xylosteum

Sentier de prairie fleurie de chez Ecosem, ou Nevefor ou équivalent

Mobilier

- Banc avec dossier
- Corbeille de propreté
- Borne escamotable (hors lot)

Revêtement de sol (hors lot)

- Stabilité
- Revêtement en enrobé
- Revêtement en enrobé clouté
- Revêtement en pavés béton rectangulaires, à pose décalée

Eclairage (hors lot)

- Lanternes à 1 et 2 éclair et croisés (pas de éclair ou éclair)
- Mât de 5m de hauteur, croisé de 0,2m ou 0,2m

- #### Les arbres en cîpées
- Ag 3
Alnus glutinosa, 250/300
3x3. MG
 - Sa 3
Salix alba, 300/350
3x3. MG
 - Ac 2
Acer compans, 250/300
3x3. MG



Périmètre d'Intervention

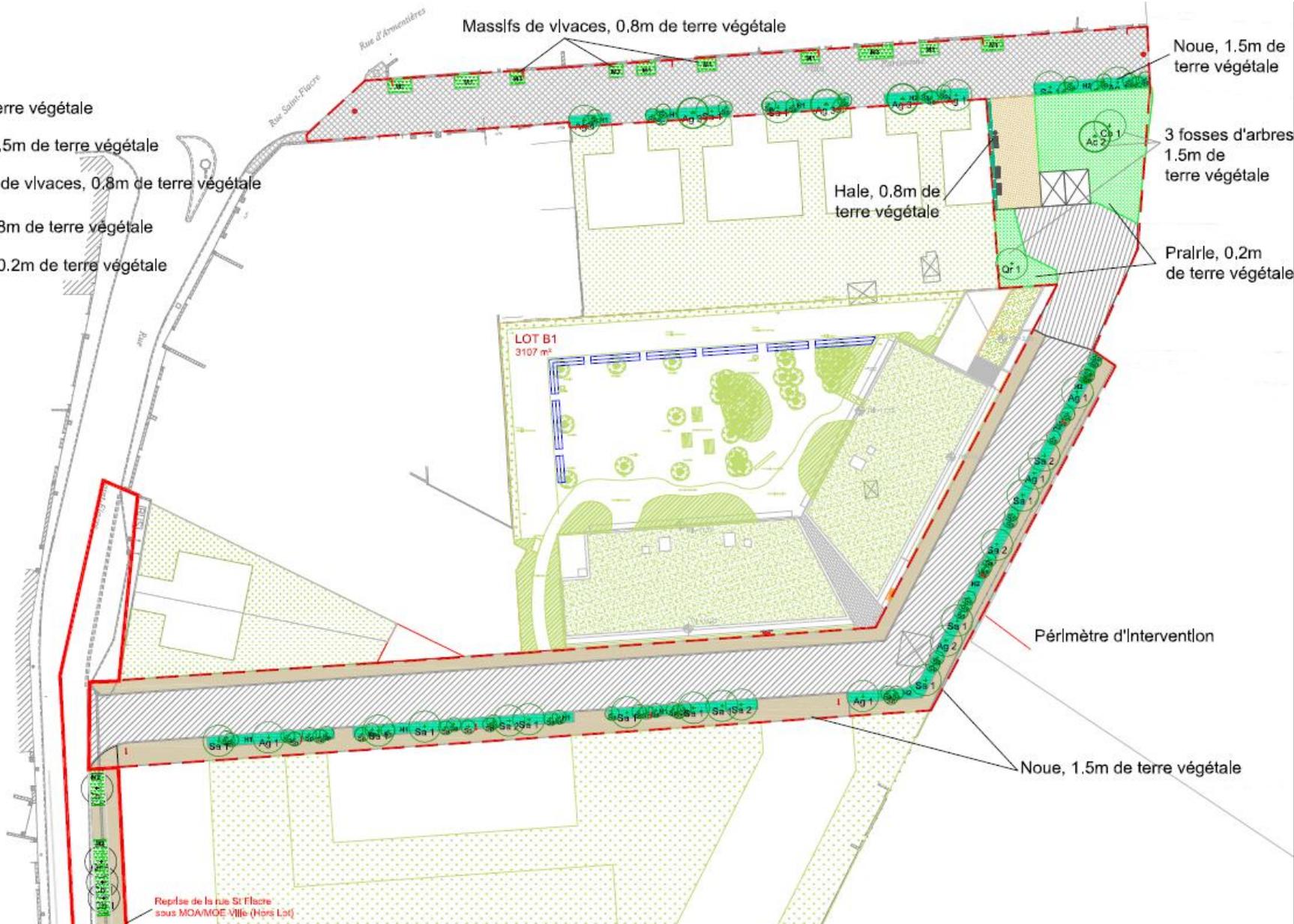
Reprise de la rue St Fiacre sous MOA/MOE VIIIe (Hors Lot)

Zoom sur la première phase

L'aménagement des espaces publics

Epaisseurs de Terre végétale

-  Noue, 1.5m de terre végétale
-  Massifs de vivaces, 0.8m de terre végétale
-  Hale, 0.8m de terre végétale
-  Prairie, 0.2m de terre végétale



Zoom sur la première phase

Le mobilier urbain



Zoom sur la première phase

Le projet architectural de l'immeuble B1

Une innovation en Seine et Marne

Un mélange de chanvre et de chaux utilisé pour isoler le bâtiment du bruit et de la chaleur/froid.

Un matériau naturel issu de filières locales =

confort de vie + qualité architecturale

+ qualité environnementale

- 45 logements sociaux
- Stationnements
- Un verger et un jardin partagé pour les habitants

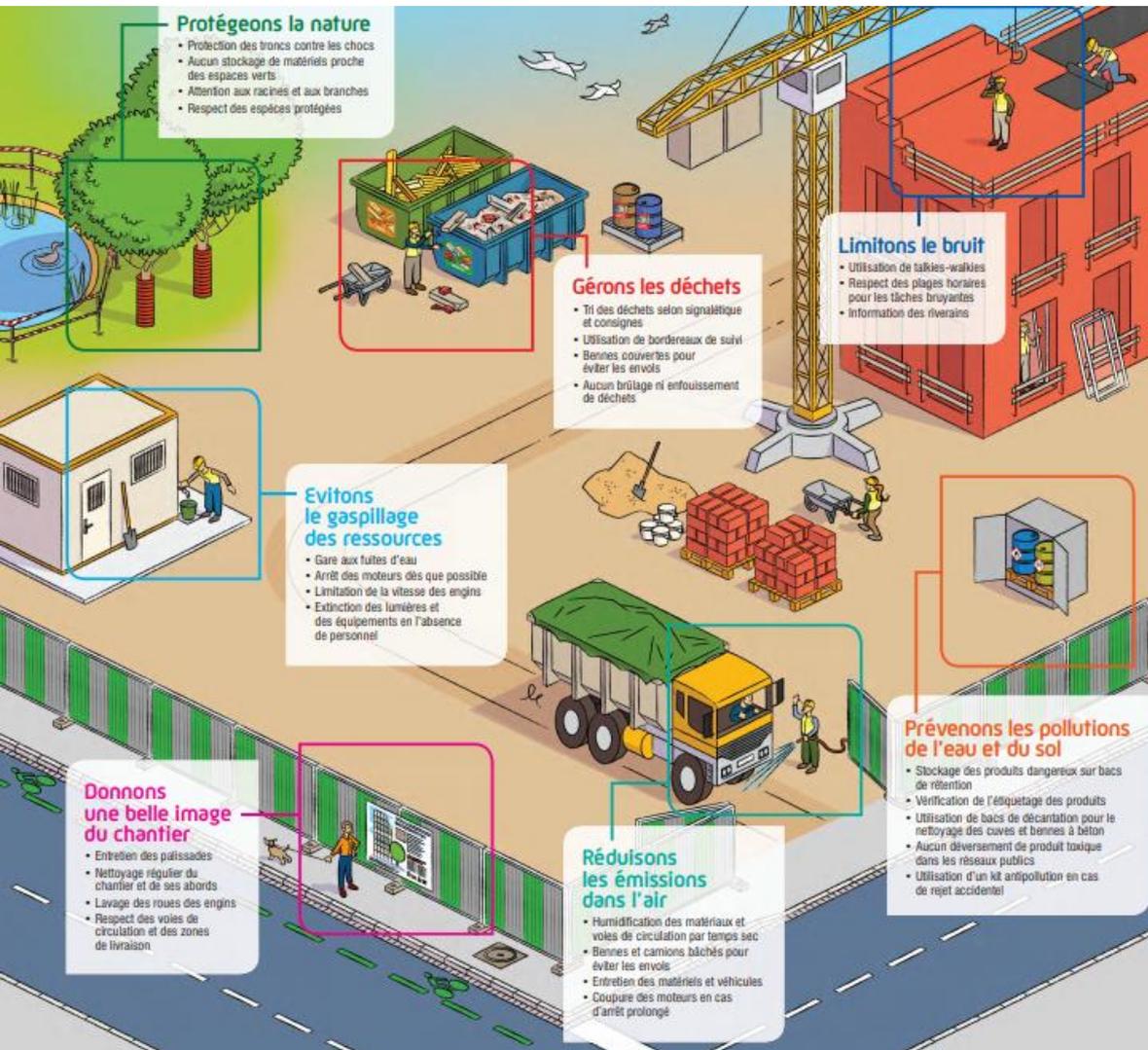


Février/mars 2019 : démarrage du chantier pour une durée de 16 mois

Fin 2020 : livraison des premiers logements

La mise en œuvre du chantier

La démarche Chantier Propre®



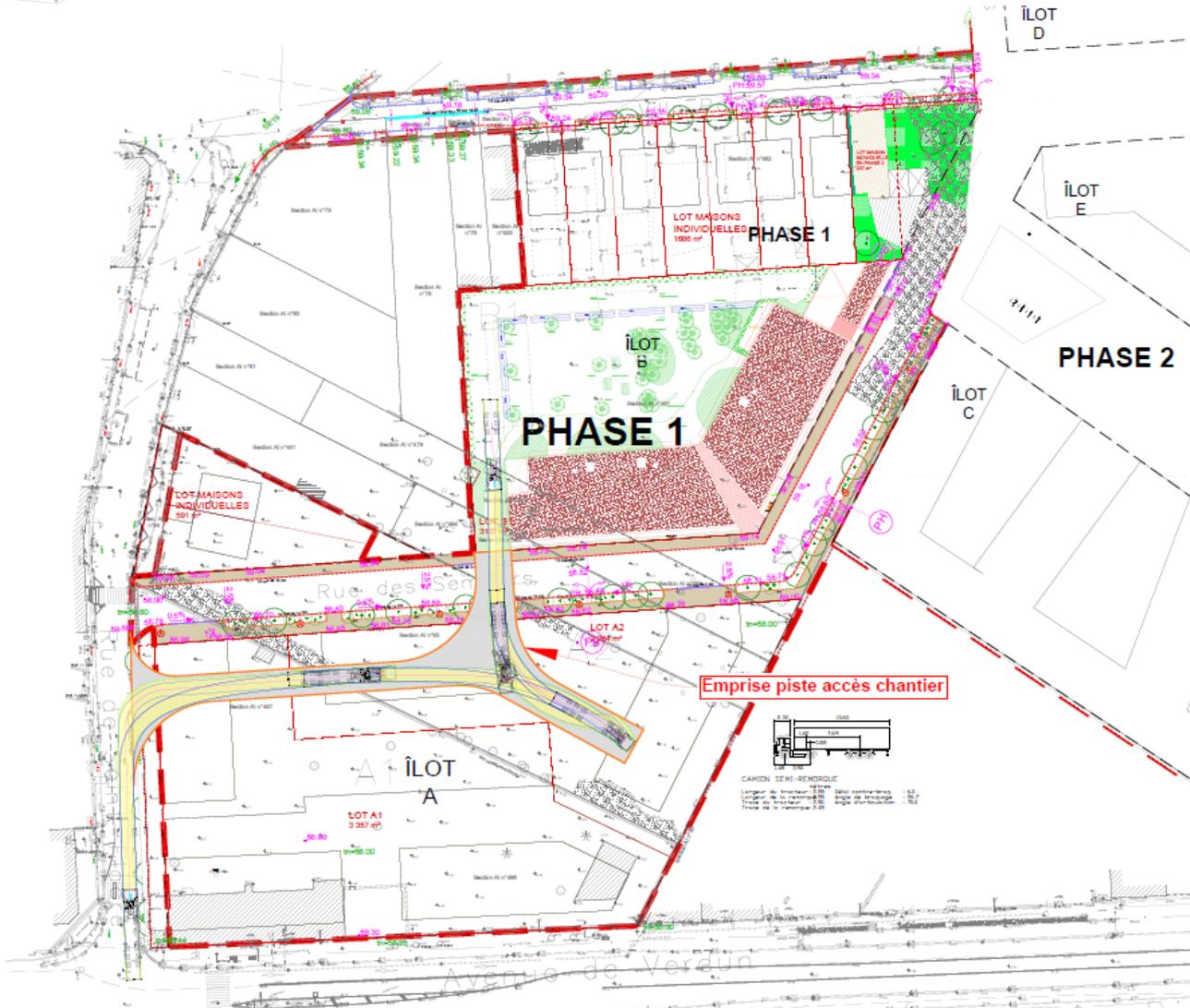
Tout en restant compatibles avec les exigences liées aux pratiques professionnelles du BTP, les objectifs d'un chantier respectueux de l'environnement sont de :

- limiter les risques et les nuisances causés aux riverains du chantier
- limiter les risques sur la santé des ouvriers
- limiter les pollutions de proximité lors du chantier
- limiter la quantité de déchets de chantier mis en décharge

Pour tenir ces engagements un responsable « environnement chantier » est nommé

La mise en œuvre du chantier

Les accès et les horaires du chantier

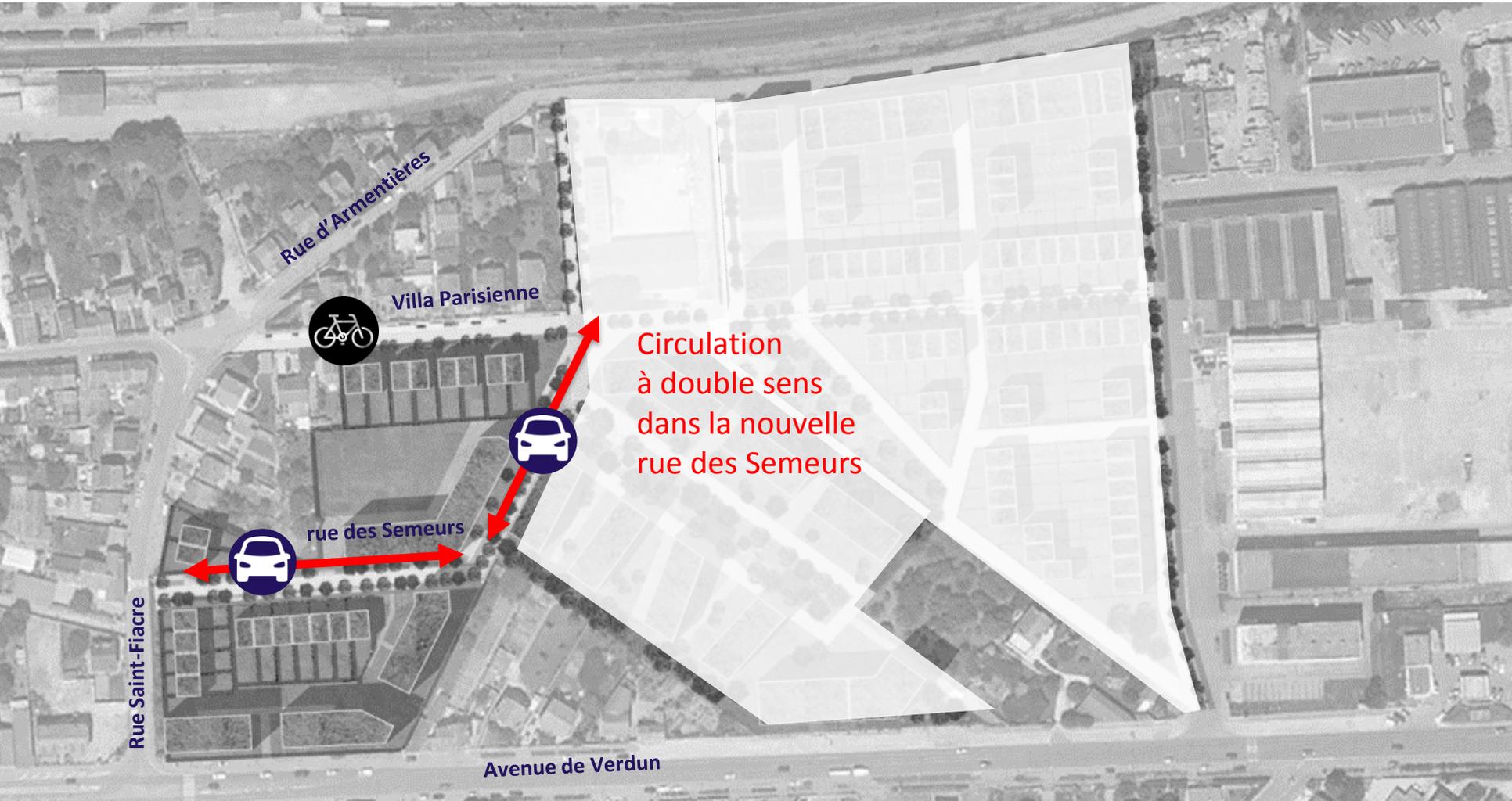


Accès du chantier :
Via la rue de Saint-Fiacre,
en respectant les sens de
circulation existants.

Horaires du chantier :
7h30-12h00
13h00-17h00

La mise en œuvre du chantier

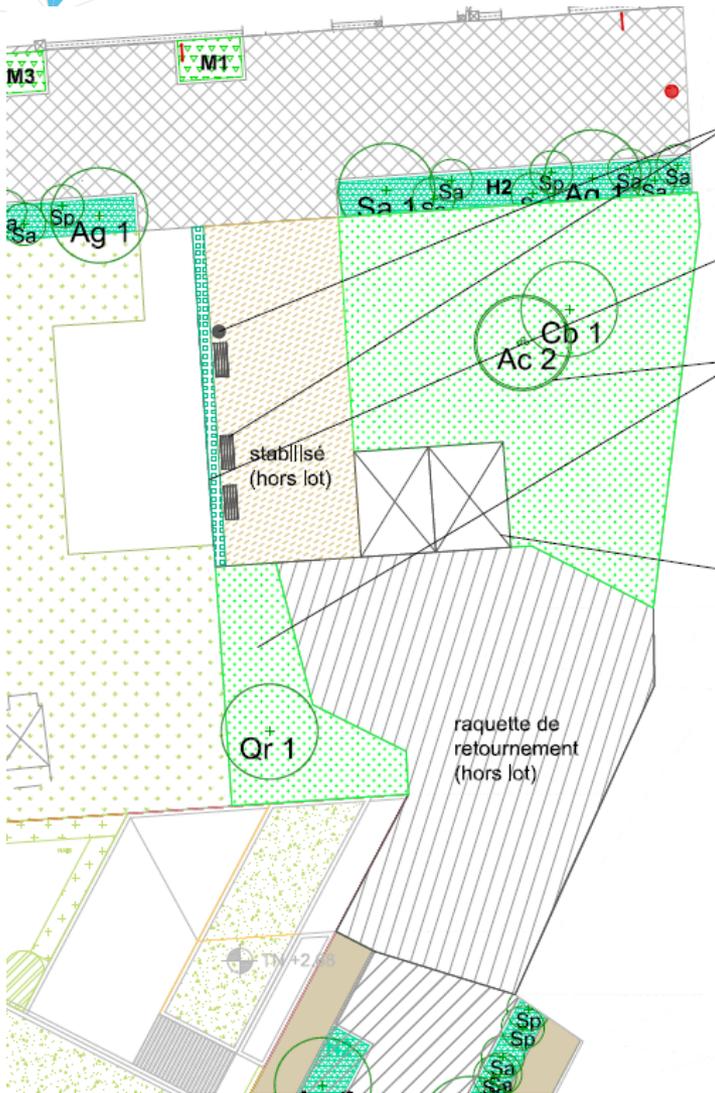
La circulation pendant la *phase 1* du chantier



La mise en œuvre du chantier

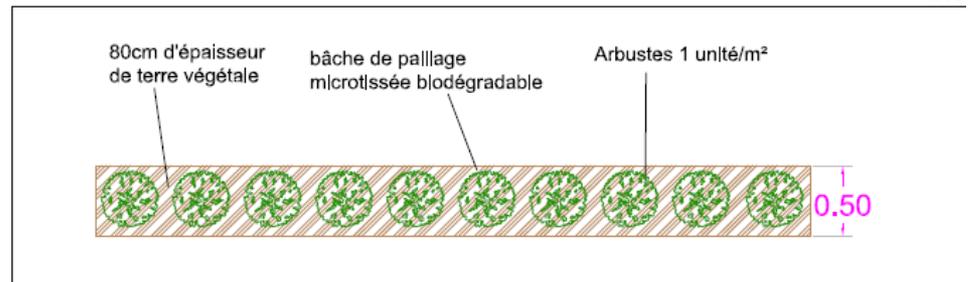
Zoom sur la zone provisoire

Livraison en 2020



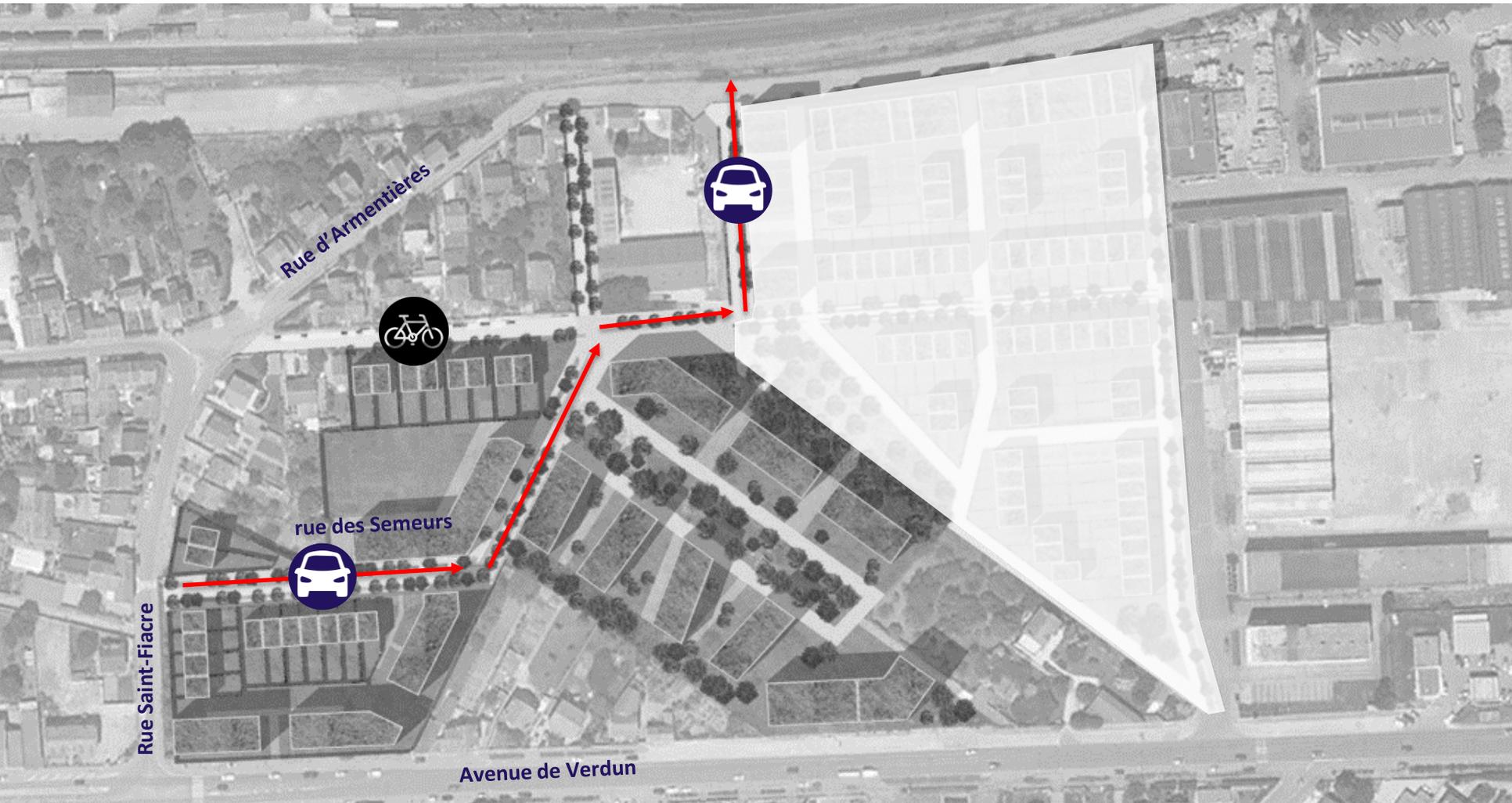
- mise en place de mobiliers :
corbelle de propreté et
banc avec dossier
- plantation d'une hale champêtre
en Ilière
- semi de prairie fleurie
et plantation d'arbres :
- 2 places de
stationnement PMR
(hors lot)

Détail de la hale champêtre
1/30



À l'horizon

Le fonctionnement de la circulation à terme





La mise en œuvre du chantier

Une représentation de l'état provisoire de la chaussée de la Villa parisienne





La mise en œuvre du chantier

Les différentes étapes du chantier de la phase 1

PRÉPARATION *1 semaine*

Installation de la base vie et aménagement des pistes de chantier





La mise en œuvre du chantier

Les différentes étapes du chantier de la phase 1

PRÉPARATION *1 semaine*

Installation de la base vie et aménagement des pistes de chantier

RUE DES SEMEURS

8 semaines

Nettoyage des emprises

Terrassement

Assainissement

Installation de la station de pompage
pour les eaux pluviales

Installation des réseaux dit « secs » :
électricité, gaz, fibre internet ...

Dépôt de grave-bitume pour
la consolidation de l'assise du chantier

La mise en œuvre du chantier

Les différentes étapes du chantier de la phase 1

PRÉPARATION 1 semaine

Installation de la base vie et aménagement des pistes de chantier

RUE DES SEMEURS

8 semaines

Nettoyage des emprises
Terrassement
Assainissement
Installation de la station de pompage pour les eaux pluviales
Installation des réseaux dit « secs » :
électricité, gaz, fibre internet ...
Dépôt de grave-bitume pour la consolidation de l'assise du chantier

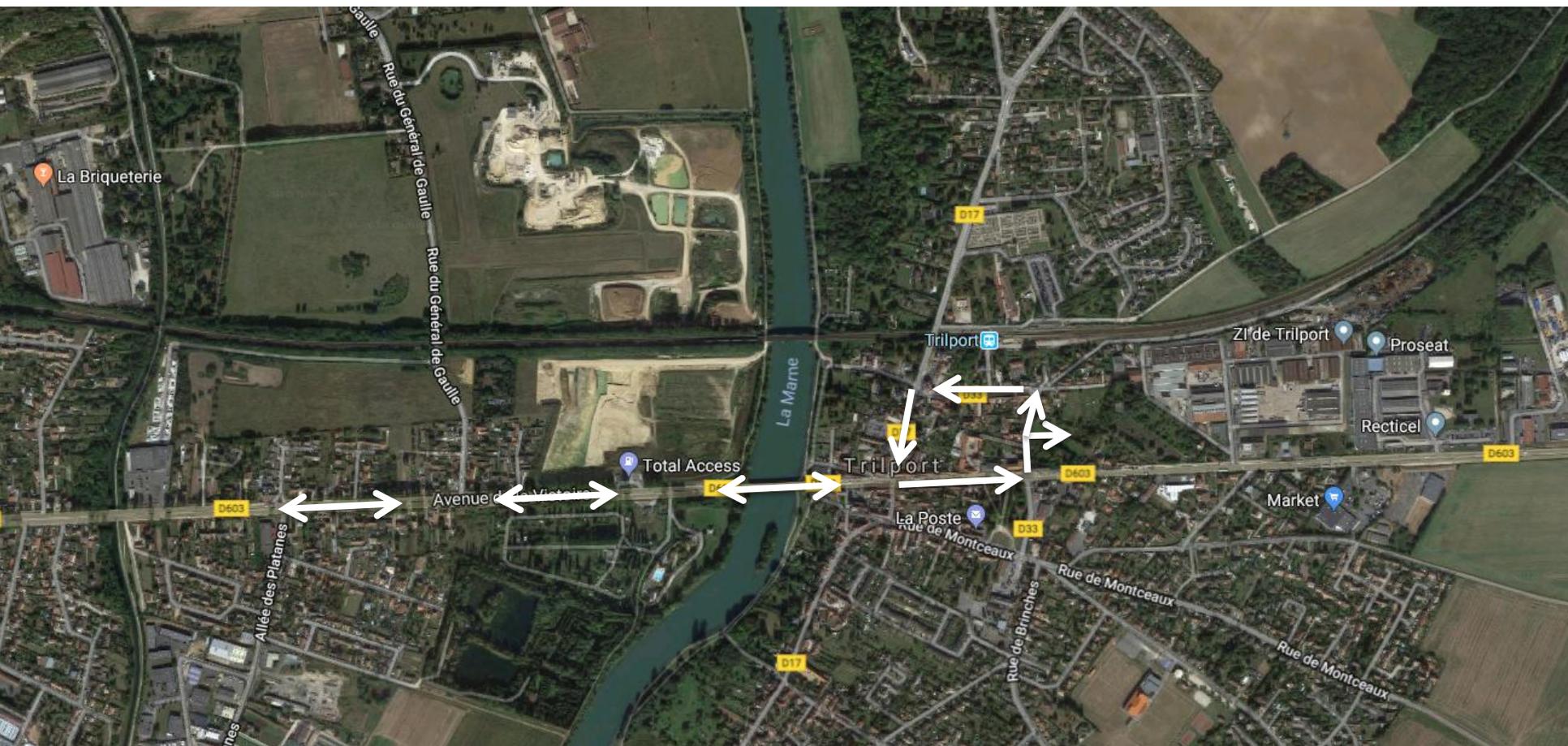
VILLA PARISIENNE

7 semaines

Balisage
Rabotage des sols
Terrassement
Assainissement
Installation de la station de pompage pour les eaux pluviales
Installation des réseaux dit « secs » :
électricité, gaz, fibre internet ...
Dépôt de grave-bitume pour la consolidation de l'assise du chantier

La mise en œuvre du chantier

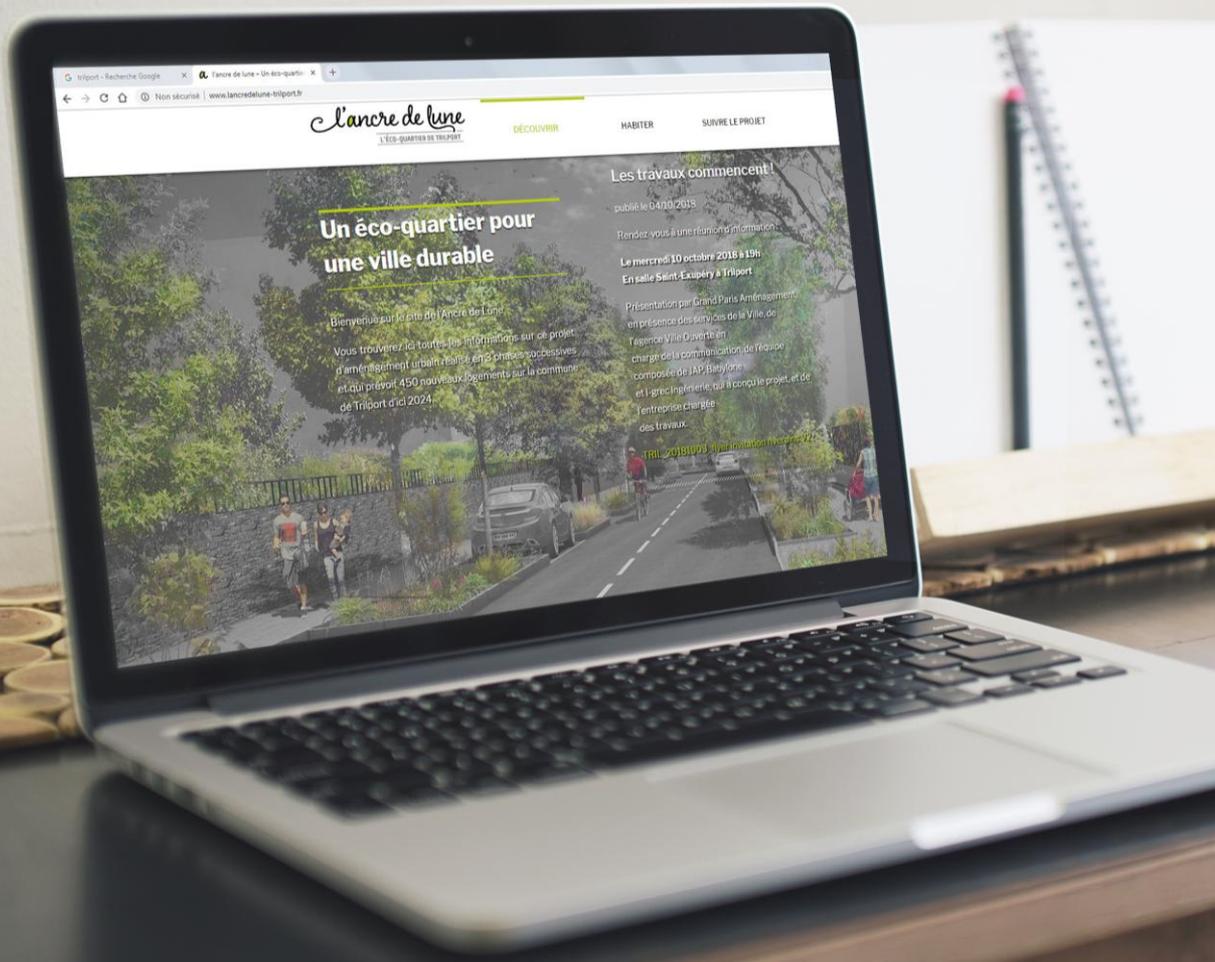
Circulation de chantier dans Trilport



Accès du chantier : des livraisons de matériaux hors des heures de pointe

La mise en œuvre du chantier

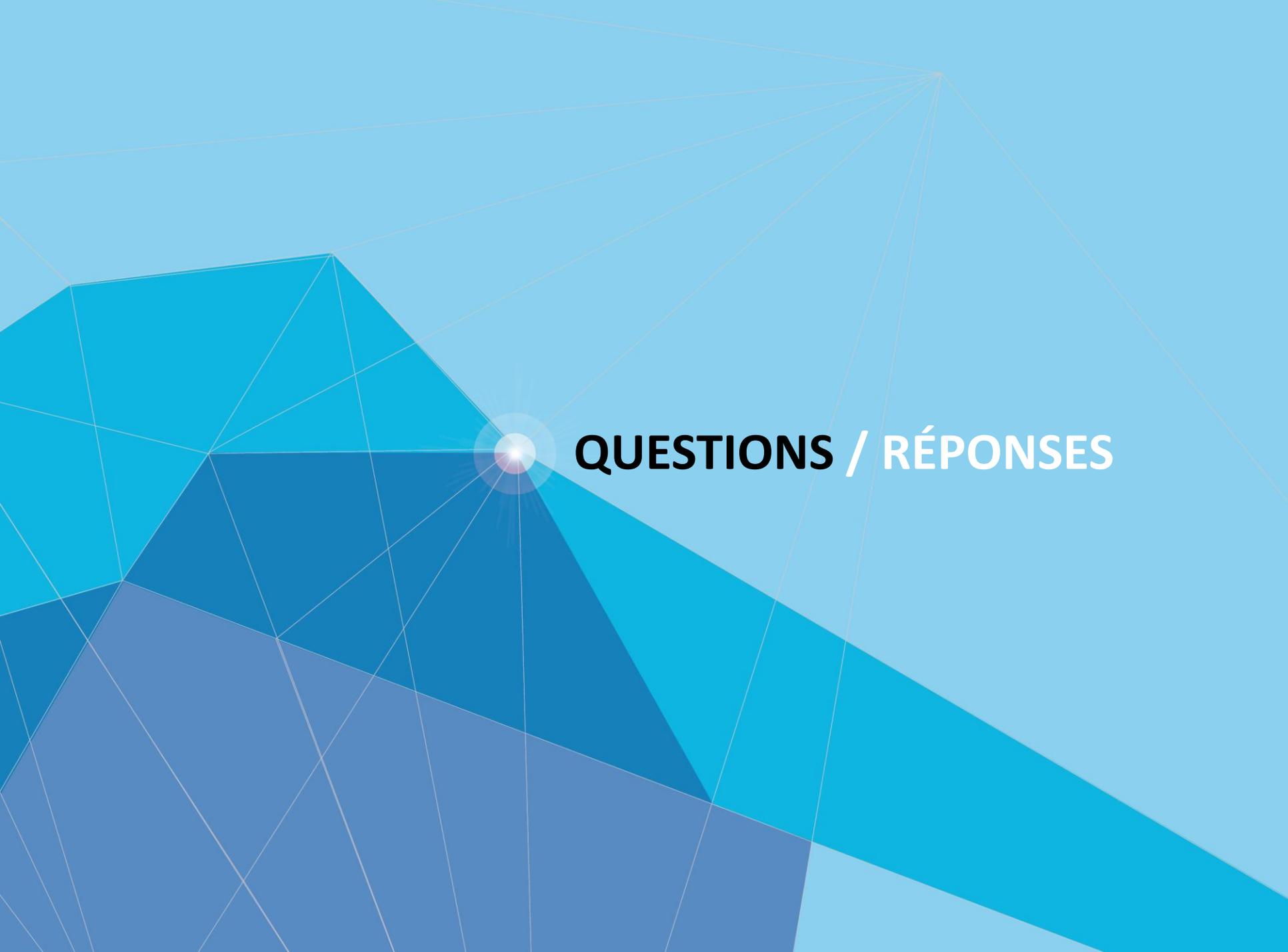
Les moyens d'informations dédiés



**le site internet
dédié au projet**
<http://www.lancredelune-trilport.fr/>

**Une boîte aux lettres
en cas de nécessité**

**Numéros
d'urgence**
M. BELKO :
06.62.22.71.79
Mme MYROPE :
07.60.32.54.47



QUESTIONS / RÉPONSES